

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INTENDANCE

À RAPPORTER OBLIGATOIREMENT
AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

IFAS -INSTITUT DE FORMATION AIDE SOIGNANT-E

NOM - PRÉNOM de l'ÉLÈVE :

CATÉGORIE : **demi-pensionnaire** **externe**

Avance pour 10 repas sur la carte de self pour les demi-pensionnaires uniquement : 42,80
€ (tarif 2024 / Nécessite de manger régulièrement au self, dans tous les cas, au moins une fois par
semaine - Paiement par chèque)

(*) Au verso du chèque indiquer : NOM, Prénom de l'élève et mention « IFAS »

Joindre obligatoirement un RIB.

Agrafer le RIB ici